

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
ILLE ET VILAINE**

**COMMUNE DE
LA SELLE-EN-LUITRÉ**

Nombre de Conseillers :

En exercice	13
Présents	12
Votants	13

Date de la convocation :

31 août 2023

Date d'affichage

31 août 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le 5 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **M. Denis CHOPIN**, maire.

Etai~~ent~~ent présents : Denis CHOPIN, Maire, Franck BRYON, Florence GELOIN, Denis TALIGOT, Loïc CARRE, Adjoints, David GILBERT, Catherine DOMAGNE, Guillaume LALOE, Isabelle JEHAN, Christèle HARDY, Nathalie BRILLARD, Maëlig LE DU Conseillers.

Etait absent excusé : Pierrick BARON a donné son pouvoir à Franck BRYON

Secrétaire de séance : Florence GELOIN

OBJET DE LA DELIBERATION N°69/2023 : ACQUISITION PARCELLE ZC N° 234 – CHEMIN PIETON VAUX

Le 18 mars 2021, le conseil municipal a autorisé M. le Maire à signer la convention d'occupation d'un terrain privé à titre précaire et gratuit avec M. ORRIERE Cyril et Mme PAUTREL Mathilde.

L'objet de cette convention d'occupation était la création d'un cheminement piéton à Vaux.

Le terrain a été borné et le cheminement piéton créé, il convient dorénavant de faire l'acquisition de cette parcelle ZC n° 234 pour une surface de 227 m².

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents :

-APPROUVE l'acquisition de la parcelle ZC n° 234 d'une surface de 227 m² au prix de 1 euros / le m²

-AUTORISE M. le Maire à entreprendre les démarches pour l'acquisition de la parcelle ZC n° 234 d'une surface de 227 m² et à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Florence GELOIN

Secrétaire de séance,



Pour extrait conforme au registre,

Le Maire, Denis CHOPIN

